





L'IMMIGRÉ, ANALYSEUR DE LA SOCIÉTÉ (NOTE CRITIQUE)

Marvse Tripier

ENS Paris-Saclay | « Terrains & travaux »

2004/2 n° 7 | pages 173 à 185

ISSN 1627-9506

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2004-2-page-173.htm

Distribution électronique Cairn.info pour ENS Paris-Saclay. © ENS Paris-Saclay. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'immigré, analyseur de la société (note critique)

En trois décennies, la recherche sur l'immigration a connu en France un essor quantitatif remarquable et conquis une véritable légitimité académique. Objet hier relativement marginal, l'immigration se trouve désormais au centre des débats. Cette « surexposition » occulte cependant des réalités encore mal connues et en transformation. Sans être exhaustif, notre propos vise à dégager quelques lignes de force qui ont organisé le développement de la sociologie française de l'immigration. Si l'attention se porte aujourd'hui sur les nouveaux flux et circulations migratoires dans le cadre de la mondialisation, c'est le devenir de la grande vague migratoire des années soixante qui a occupé l'essentiel de la recherche sociologique des dernières décennies. Dans la mesure où cette présence durable a interrogé les grandes catégories de la sociologie, elle a contribué à un renouveau de l'analyse de la société française.

La sociologie de l'immigration en France : une difficile émergence

Les premiers sociologues français à travailler sur l'immigration dans les années soixante se sont heurtés aux contraintes que faisaient alors peser sur leurs objets de recherche les frontières académiques de leurs disciplines. Bien que Durkheim, en fondant la sociologie française, ait légué une théorie de l'intégration sociale, la globalité de son approche excluait l'étude de groupes particuliers de la société française. De ce point de vue, la situation française diffère de celle de l'Allemagne, où la sociologie s'est très tôt confrontée à la question de l'immigration. Les textes de Simmel, qui définissent la place de l'étranger comme membre à la fois extérieur et intérieur au groupe, ainsi que ceux de Max Weber sur les groupes ethniques ont d'ailleurs directement influencé la sociologie de l'École de Chicago, pionnière dans l'étude des relations ethniques en milieu urbain. Il a fallu

attendre les années 1970 et les premières traductions des textes de Park, Wirth et Hughes, pour que la sociologie française s'empare du thème de l'inclusion de l'étranger dans la ville, dans le cadre d'une sociologie urbaine d'abord, puis sous la forme d'une sociologie de l'immigration. La situation française tranche également avec celle de la Grande-Bretagne, où la thématique de l'immigration est dominée par le paradigme des « race relations ». C'est seulement dans les années 1980 qu'apparaissent en France des travaux empiriques se situant dans une telle perspective le le contraste enfin avec le paysage nord-américain, dans lequel l'immigration a toujours été considérée comme un objet central, comme en atteste la place de cette sociologie dans l'histoire de l'École de Chicago 2, dont l'introduction en France est elle-même relativement récente.

Cette émergence tardive d'une sociologie de l'immigration en France s'explique sans doute en raison d'une division du travail scientifique peu favorable, où l'étude des populations est traditionnellement l'apanage de la démographie et de la géographie humaine. Cette situation est aussi et plus fondamentalement la résultante d'une représentation de la société française, qui a longtemps sous-estimé le poids et le rôle de l'immigration dans la construction de la nation. Les historiens ont été nombreux à pointer ce déni de mémoire, à la faveur duquel la France s'est donnée une image d'elle-même comme un corps ancien, achevé, et constitué de l'union progressive de ses terroirs. Gérard Noiriel, pionnier d'une histoire sociale de l'immigration en France constate ainsi que : « Si l'on compare la production historiographique entre la France et les États-Unis, l'autre grand pays d'immigration contemporaine, le contraste est frappant. Dès l'entre-deux guerres, l'histoire de l'immigration occupe une place de choix dans la recherche américaine (...) Au-delà de la place réservée au problème dans les ouvrages historiques, ce qui frappe le lecteur français, c'est la volonté de présenter le processus de l'immigration comme un problème "intérieur" à la société américaine et à son passé. comme une donnée constitutive de la nation, alors que les manuels français ont un discours inverse: l'immigration est une question "extérieure" (passagère, nouvelle, marginale) qui n'a rien à voir avec

¹ Voir par exemple De Rudder (1987) et Guillon et Taboada-Leonetti (1986).

² Les méthodes d'investigation sont innovantes, en particulier sont utilisés: les récits de vie (Thomas (W.), Znaniecki (F.), 1998 [1918], Le Paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant, Paris, Nathan), la monographie (Wirth (L.), 1928, The Chetto, Chicago, University of Chicago Press), ou encore l'observation participante (Whyte (W. F.), 1996 [1943]. Street Corner Society, Paris, La Découverte).

la construction de la France, rien à voir avec les Français et leur passé » (Noiriel, 1988, pp. 19-20).

Une recherche structurée par le mythe du retour

Les premiers travaux de recherche restent marqués soit par une approche militante dénoncant les conditions faites aux nouveaux venus, soit par la commande publique émanant principalement de l'administration. Quoique souffrant de l'absence d'un cadre intégré, l'approche militante a été importante par la force des témoignages qu'elle a recueillis. La commande publique tend, quant à elle, à fragmenter l'analyse selon différentes thématiques : l'adaptation au travail, le logement, la santé. Une telle approche conduit à ignorer le parcours du migrant et le sens que revêt ce parcours pour le pays d'origine, la société d'accueil, et l'immigré lui-même. C'est précisément sur cet aspect que portent les critiques d'Abdelmalek Sayad, dont les travaux jouent un rôle fondateur dans la reconnaissance de l'immigration comme champ recherche à part entière3. Il a en effet défini le statut de l'immigration en France comme une relation de domination envers une population réduite à sa fonction de main-d'œuvre. Seul le travail assure la légitimité de la présence de l'OS immigré en France. Il a également dénoncé l'ethnocentrisme des recherches qui ne s'intéressent qu'à l'immigré, une fois sur le sol français en occultant l'émigré, et par là même, l'unité du processus migratoire.

Cette réduction utilitariste de l'immigré à sa fonction productive s'appuie sur et renforce l'illusion qu'il s'agit d'une marchandise dont on peut disposer. Dans les années soixante dominait l'idée que la présence immigrée était nécessaire mais provisoire. Si le relatif désintérêt des sciences sociales pour l'immigration peut s'expliquer dans un tel contexte, l'idée qu'un immigré puisse être réduit à une force de travail qui serait appelée, consommée puis renvoyée était pourtant en contradiction avec les recherches qui montraient qu'une partie importante des migrations de travail se transformaient inévitablement en migration de peuplement. L'immigré s'est ainsi vu dénier tout statut d'acteur de son propre parcours pour être réduit à une variable d'ajustement du marché du travail. Tous les acteurs de

terrains & travaux - n°7 [2004] - 175

³ On trouve d'importants textes de Sayad dans les deux recueils suivants : Sayad, 1992 et Sayad, 1999.

l'époque – États d'origine, pouvoirs publics français, mais aussi syndicats, partis et immigrés eux-mêmes – ont repris et répandu cette illusion collective. La figure de l'immigré des années soixante est d'abord celle d'un homme seul, venant du monde rural de l'Europe du Sud ou du Maghreb, sans qualification, non français juridiquement. « étranger » à la société française, vulnérable, vivant en marge de l'habitat ordinaire (foyers, garnis, bidonvilles...) (Sayad, 1995).

De surcroît, la dévalorisation de l'objet (non acteur) « immigré » dans le champ des recherches, liée à la marginalité sociale des immigrés entraîne, par « contamination », la marginalité des chercheurs qui s'y intéressent. Tout se passe, dans les années soixante-dix, comme si l'immigration étant un phénomène « extérieur », la sociologie de l'immigration ne pouvait produire des concepts et des résultats qui interpellent la société toute entière et donc la sociologie. Alors même que le fait migratoire ne cesse de gagner en importance, les objets prioritaires de la sociologie européenne des années soixante sont ailleurs

Le poids des grilles d'analyse marxistes

Compte tenu du caractère massivement ouvrier et industriel de l'immigration en France, c'est la classe ouvrière qui en constitue la classe d'accueil. Plus largement, ce sont les milieux et l'habitat populaires qui servent de sas d'entrée dans la société française. La visibilité des immigrés comme nouveaux venus occupant une place inférieure dans le salariat ouvrier est générale en Europe de l'Ouest et, lorsqu'elle a suscité l'intérêt des sociologues, a d'abord favorisé une théorisation marxiste 4. Les immigrés, recrutés au-delà des frontières, susceptibles de répondre à une offre de travail à moindre coût, seraient constitutifs d'une « armée de réserve ». Leur contribution à l'affaiblissement du coût du travail ne concerne pas seulement le salaire direct, mais aussi les prestations sociales. L'immigré est censé venir « prêt à travailler », en bonne santé et repartir chez lui pour y vivre sa vieillesse. Sans enfant, il est peu consommateur des prestations éducatives et familiales (Meillassoux, 1976). Par ailleurs, il est supposé ne pas s'intégrer, ni dans la classe ouvrière et ses

⁴ Voir par exemple Castels et Kosack, 1973.

organisations sur le lieu de travail, ni dans la société civile et politique. En effet, la période reste dominée par l'utopie du volant de main d'œuvre, les immigrés étant interchangeables. Cette situation participe d'un affaiblissement de la classe ouvrière. La concurrence directe se fait sentir sur les salaires et les conditions de travail, et la concurrence indirecte par la potentialité du recours à cette main-d'œuvre plus vulnérable, en lieu et place d'une main-d'œuvre nationale, jeune, plus exigeante et mieux protégée⁵.

1970-1980 : le renouveau des problématiques de recherche

La création d'un réseau de recherche interdisciplinaire l'immigration impulsé par le CNRS et le Ministère des Affaires Sociales (le GRÉCO 13) marque une étape importante de l'institutionnalisation de la sociologie de l'immigration, même si les chercheurs impliqués restent relativement isolés au sein de leurs disciplines respectives⁶. La création de ce réseau n'en témoigne pas moins d'un processus de démarginalisation de la sociologie de l'immigration, qui s'inscrit dans le sillage des renouveaux en sciences sociales. Les travaux de Michel Foucault favorisent un renouveau de la sociologie du pouvoir. Les fous, les femmes, les homosexuels, les colonisés, accèdent au statut d'objets de recherche, à la faveur du développement d'une sociologie critique et dénonciatrice des effets de stigmatisation et de discrimination. Dès lors, les immigrés tendent à être considérés comme des analyseurs de la société, et acquièrent une « fonction-miroir ». L'ouverture de cette brèche permet la transposition dans le champ de la sociologie de l'immigration d'analyses qui ne lui sont pas « spécifiques », telles celles d'Erving Goffman sur la stigmatisation, ou encore celles de Norbert Élias sur les logiques d'exclusion. On peut désormais aborder la question des populations immigrées ou de leurs problèmes particuliers dans la perspective générale des rapports sociaux entre groupes.

⁵ Pour une analyse plus approfondie, voir Tripier, 2004 et Tripier, 1988.

⁶ Sur la structuration institutionnelle et l'évolution des centres d'intérêt , voir De Rudder, 1992 et Simon, 1999.

Un processus inéluctable : l'installation

Le deuxième facteur qui favorise cette évolution est d'ordre à la fois plus politique et structurel. En 1974, la suspension de l'immigration régulière de travail par le gouvernement de Raymond Barre a pour effet d'enclencher une dynamique de regroupement familial. Celle-ci n'est pas voulue, mais subie. S'amorce alors un mouvement de stabilisation de la population d'origine étrangère. L'immigration devient familiale, et tend à sortir de l'habitat marginalisé pour entrer dans le parc social. Parallèlement, sous l'effet de la crise économique et de la montée du chômage, resurgit un débat relatif à la légitimité de la présence des populations immigrées. Ce débat est d'autant plus virulent que les règles élaborées dans l'immédiat après-guerre ne sont pas respectées. L'Office des Migrations n'est pas parvenu à maîtriser les arrivées qui se sont faites par réseaux, la régularisation venant après l'embauche et sans qu'aucune politique d'accueil n'ait été mise en œuvre. Ceci est particulièrement visible en matière de logement. Le contexte post-colonial confère par ailleurs à ce débat une dimension émotionnelle particulièrement vive. La conjoncture économique déprimée contribue à ranimer l'hostilité d'une fraction de l'opinion xénophobe, comme l'illustre la montée en puissance du Front National⁷.

Le modèle d'intégration français : mythe et réalité

L'installation durable des immigrés induit un changement de problématique. Celle-ci s'articule moins autour de la question de l'accueil ou de « l'adaptation », que de celle de l'intégration locale et nationale. Un pan de la sociologie de l'immigration française se consacre désormais au devenir des populations d'origine étrangère dans la société nationale. Les approches en termes de lutte de classes ou de rapport de domination cèdent rapidement le pas aux préoccu-

⁷ Une grande partie de ces nouveaux immigrants proviennent des anciennes colonies, ce qui entraîne des relations particulières entre pays d'accueil ex-colonisateur et immigration ex-colonisée. Les Algériens sont l'emblème de cette situation : ils connaissent racisme et discriminations sans rapport avec leur durée de séjour et malgré leur meilleure connaissance de la langue française. Tous les acteurs de la guerre d'Algérie sont désormais sur le sol français (anciens du contingent, harkis, rapatriés, immigrés algériens...) alors que le conflit vient de se terminer.

pations de cohésion et d'identité nationale⁸, tandis que la réforme du code de la nationalité est plus que jamais à l'ordre du jour.

La sociologie s'interroge alors sur la pertinence du modèle français d'intégration, dont l'idéal-type a été énoncé par Dominique Schnapper (Schnapper, 1991). Selon cette conception, l'immigré est tenu de perdre progressivement ses liens et allégeances d'origine, en contrepartie de quoi la France lui étend ses droits. Ce modèle est opposé schématiquement à la fois aux États qui privilégient le droit du sang (la filiation) sur le droit du sol et aux modèles de société fragmentées et communautarisées qui heurtent l'universalisme fondateur de la République.

Dans un premier temps, la notion d'intégration soumet les immigrés à des injonctions sans s'interroger sur les capacités intégratrices de la société d'accueil. Or nombre de travaux constatent la crise des instances intégratrices classiques de la société française (l'école, l'entreprise, le syndicat, l'armée) et plus largement celle du lien social, mise en évidence en particulier par la sociologie de l'exclusion. La fragilité du lien social, accrue par le recul de l'État-Providence, conduit à la précarisation croissante du salariat et de la classe ouvrière. Ces évolutions pèsent sur la place de l'immigration dans la classe ouvrière. Cette précarisation exacerbe notamment des phénomènes de racisme populaire, qui puisent dans l'imaginaire national tout en se nourrissant d'expériences spécifiques (Beaud et Pialoux, 1999: Masclet, 2003). Les ouvriers « nationaux » voient en effet leur processus d'ascension sociale bloqué par le déclin progressif du travail industriel, ce qui renforce l'illégitimité des immigrés. « S'ils ont du travail, ils le prennent aux autres, s'ils ne travaillent pas, ils bénéficient de prestations sociales qui ne devraient pas leur revenir » (Petonnet, 1968). Enfin, la cohabitation quotidienne en période de fort chômage des jeunes exacerbe le sentiment de déclassement de ceux qui ne peuvent quitter l'habitat social. La «charge» de l'intégration est en effet concentrée dans les municipalités ouvrières, alors que les classes moyennes vivent dans un « autre monde ».

-

⁸ Le recul du marxisme comme théorie générale des rapports sociaux n'est pas propre au domaine, mais il a entraîné un désintérêt pour les conséquences sociales de la position d'ouvrier des immigrés au profit d'une approche culturaliste, censée expliquer nombre de phénomènes : l'échec scolaire, la faible participation sociale, etc.

Cette réflexion sur la pertinence du modèle français d'intégration conduit à relire, importer, discuter les principaux concepts et résultats de la sociologie nord-américaine, véritable corpus initial de la sociologie de l'immigration, travaillé outre-atlantique depuis l'entre-deux guerres. Des concepts tels que ceux d'assimilation, de multiculturalisme sont débattus (Wieviorka, 1996) au regard du modèle laïc et républicain, qui conçoit l'intégration comme un processus individuel progressif et refuse la présence durable de communautés d'origine instituées.

La problématique de la discrimination

Cette interrogation sur le modèle d'intégration ouvre une réflexion sur les phénomènes de discrimination. De même que l'idéal du melting pot américain s'est heurté à la question raciale aux États-Unis, à la « color-line » qui sépare durablement les Noirs des Blancs, les chercheurs découvrent que l'intégration à la française ne prémunit aucunement contre le développement d'une « color-line » à l'européenne, qui confine les immigrés non européens (sous entendu non chrétiens et non blancs) et leurs enfants dans une position stigmatisée. Dans ce cadre les migrations post-coloniales occupent une position particulière, qui les différencient non seulement des immigrations internes à l'Union Européenne, cessant d'être perçues comme telles, mais aussi des diasporas commerçantes, des migrations intellectuelles, et d'autres formes de mobilité.

Dès lors, l'immigré n'est plus considéré dans la perspective d'un statut transitoire mais sous l'angle d'attributs (ethniques, religieux, culturels) transmissibles. Les patronymes, prénoms, lieux de résidence, imputations religieuses tendent à devenir des marqueurs sociaux distinctifs, susceptibles de générer des discriminations, phénomène dont l'étude connaît un essor sans précédent. Ces approches en terme d'ethnicité (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995) et de minorité ont pour effet de « déspécifier » la sociologie de l'immigration, en la rapprochant de la sociologie générale, car les constructions de minorités et les relations interethniques ne sont pas toujours liées au fait migratoire. Cette transformation des problématiques a néanmoins pour corollaire un débat sur l'opportunité d'introduire des variables ethniques et/ou religieuses dans

l'appareil statistique officiel, débat à la fois scientifique, éthique et politique⁹.

Nouveaux flux, nouvelles perspectives de recherche

Alors même que la grande vague d'immigration des années soixante se stabilise, de nouvelles circulations migratoires se font jour, dont les causes, les modalités, les conséquences s'imposent comme autant de nouveaux objets pour la sociologie de l'immigration. Ces objets s'ajustent souvent difficilement avec la demande d'expertise sur la maîtrise des flux, qui caractérise une commande publique restée focalisée sur la distinction entre immigration régulière et irrégulière et sur le credo selon lequel la maîtrise de cette dernière conditionne la bonne intégration des populations en situation régulière.

La nouvelle figure de l'immigré

Tandis que les migrations liées au sous-développement persistent, l'Europe durcit les conditions d'accès et de séjour sur son territoire. La nouvelle figure de l'immigré tend désormais à se confondre avec celle du clandestin qui cherche, au péril de sa vie, à pénétrer sur ce territoire. Dans le même temps, émerge la figure du « sans-papiers », figure emblématique de la précarisation accrue des travailleurs victimes de l'aggravation des conditions d'exploitation car dépourvus des droits élémentaires (Marie, 1999). Les travaux relatifs au travail informel et à l'emploi illégal renouent avec ceux des néo-marxistes des années soixante-dix. Par ailleurs, la féminisation croissante de l'immigration accompagne une demande accrue, sur le marché du travail national, de services aux particuliers. Les femmes ne sont plus seulement les épouses rejoignantes d'hier; elles émigrent désormais seules¹⁰.

Parallèlement le droit d'asile est fortement restreint, sous l'influence d'une suspicion grandissante que ces procédures sont détournées de

10 Voir Cahiers du CÉDREF, 2003. Genre, travail et migrations en Europe, Université Paris 7, n°10.

⁹ Voir, par exemple, Blum, 2002.

leur objectif initial (Legoux, 2002). Alors même que le nombre de réfugiés ne cesse de croître dans le monde, affectant en priorité les pays pauvres qui les accueillent, en France le camp de Sangatte, composé essentiellement de Kurdes et d'Afghans relativement diplômés en quête de démocratie et de stabilité, fait figure de symbole (Laacher, 2002).

L'État face à une immigration plurielle

La fermeture des frontières s'accompagne d'un nouveau mythe: « l'immigration zéro ». Or ce mythe peut d'autant moins tenir lieu de politique d'immigration qu'il est battu en brèche par la réalité. Ce mouvement de fermeture a pour corollaire la criminalisation de l'immigration, accentuant sa perception en terme de nuisance et légitimant l'abandon des populations devenues invisibles, parce que vouées à la clandestinité et de ce fait privées d'existence sociale. Ce mouvement de fermeture n'empêche toutefois pas que progresse la mondialisation « par le bas ». Ainsi, les diasporas commerçantes, via le regroupement familial et/ou les filières clandestines continuent de se développer tandis que perdurent les migrations étudiantes, intellectuelles. artistiques et scientifiques. les migrations amoureuses, ainsi que les différentes formes de mobilité intra européenne favorisée par la construction de l'Union Européenne. Le statut de certains de ces nouveaux entrants est hétérogène et, pour certains, encore plus fragile que celui des immigrés des années soixante (Portes, 1999).

La diversité des logiques qui sous-tendent ces différentes figures de migrants invite à s'interroger sur la pertinence du cadre analytique élaboré en fonction des migrations d'hier. Peut-être devrait-on parler désormais de sociologie des immigrations, leurs conséquences en terme d'intégration nationale étant devenues très diverses. Ainsi, par exemple, tandis que le propre des diasporas et des circulations transnationales est de contourner les États affaiblis et de s'appuyer prioritairement sur des ressources « familiales » et des réseaux informels, les mobilisations des « sans-papiers » en attente de régularisation et interpellant l'État valorisent son statut d'instance régulatrice.

Conclusion

En trois décennies, l'immigration d'objet marginal s'est imposée comme l'un des objets centraux de la sociologie. Cette évolution doit beaucoup à la pression de la commande sociale, qu'elle soit relative à la question de la maîtrise des flux, de l'insécurité, ou encore du retour du religieux et en particulier de l'islam. La demande d'expertise de la part des pouvoirs publics augmente d'autant plus que ces derniers se voient confrontés au débat social que provoque la stabilisation de l'immigration suscitant la question de son intégration durable.

«Les questions touchant à l'immigration sont en France l'enjeu d'un débat public au mieux confus, au pire malsain ». Telles sont les premières lignes de l'introduction de l'ouvrage collectif paru 1999, dirigé par Philippe Dewitte, responsable de l'ADRI¹¹. Il résume ainsi l'état d'esprit des chercheurs, désormais confrontés à la banalisation de la xénophobie, aux surenchères médiatiques, aux divers dérapages des hommes politiques. A l'illégitimité de ceux que l'on considère toujours comme des « outsiders », même lorsqu'ils sont devenus français, s'ajoute une dimension qui refait surface comme dans les années trente : la criminalisation de l'immigration, et son statut de bouc émissaire...

Le milieu des chercheurs relativement soudé autour de la reconnaissance de son domaine est néanmoins divisé quant aux approches du phénomène. Ces divisions renvoient à des clivages anciens : sociologie critique, attachée à dévoiler les mécanismes de domination *versus* expertise et conseil au Prince, souvent dictés par des impératifs gestionnaires. La neutralité axiologique – que nous ne confondons pas avec la mollesse des interprétations analytiques, – condition même de la pratique de la recherche, est donc sans cesse à conquérir. La sociologie de l'immigration est plus que jamais confrontée au difficultés et risques inhérents à tout sujet « chaud ».

Maryse Tripier tripier@paris7.jussieu.fr

terrains & travaux — n°7 [2004] — 183

¹¹ Agence pour le Développement des Relations Interculturelles.

RÉFÉRENCES

- BEAUD (S.), PIALOUX (M.), 1999. Retour sur la condition ouvrière, Paris, Fayard.
- BLUM (A.), 2002. "Resistance to Identity Categorization in France", in: KERTZER (D.), AREL (D.) (dir.), Census and Ethnicity: the Politics of Race, Ethnicity and Language in National Censuses, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 121-147.
- CASTLES (S.), KOSACK (G.), 1973. Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe, New York, Oxford University Press.
- DE RUDDER (V.), 1987. Autochtones et immigrés en quartier populaire, Paris, CIÉMI-L'Harmattan.
- DE RUDDER (V.), 1992. « À propos de la construction d'un objet de connaissance : migrations et relations interethniques », *Migrant-Formation*, n°90, Montrouge.
- GUILLON (M.), TABOADA-LEONETTI (I.), 1986. Le Triangle de Choisy, un quartier chinois à Paris, Paris, L'Harmattan.
- LAACHER (S.), 2002. Après Sangatte..., Paris, La Dispute.
- LEGOUX (L.), 2002. « La crise du droit d'asile en France : des droits de l'homme à la raison d'État », in : HÉRAN (F.) (dir.), Immigration, marché du travail, intégration, Commissariat Général au Plan, Paris, La Documentation française.
- MARIE (C.-V.), 1999. « Emploi des étrangers sans titre, travail illégal, régularisations : des débats en trompe-l'œil », in : DEWITTE (P.) (dir), *Immigration et Intégration*, Paris, La Découverte, pp. 352-365.
- MASCLET (O.), 2003. La Gauche et les Cités, Paris, La Dispute.
- MEILLASSOUX (C.), 1976. Femmes, greniers et capitaux, Paris, Maspero.
- NOIRIEL (G.), 2001. État, Nation, Immigration, Paris, Belin.
- PETONNET (C.), 1968. Ces Gens-là, Paris, Maspero.
- PORTES (A.), 1999. « La mondialisation par le bas. L'émergence des communautés transnationales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 129, pp. 15-25.
- POUTIGNAT (P.), STREIFF-FENART (J.), 1995. Théories de l'ethnicité, Paris, PUF.
- SAYAD (A.), 1992. L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité, Bruxelles, De Boeck-Université, 1992.
- SAYAD (A.), 1999, La Double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Paris, Seuil.

- TRIPIER (M.), 1988. Les Immigrés dans la classe ouvrière en France, Paris, L'Harmattan.
- TRIPIER (M.), 2004. «Immigration et dynamiques ouvrières» in : BOUFFARTIGUE (dir), *Le Retour des classes sociales*, Paris, La Dispute, pp. 175-187.
- SCHNAPPER (D.), 1991. La France de l'intégration, Paris, Gallimard.
- SIMON (P.), 1999. « L'immigration et l'intégration dans les sciences en France depuis 1945 » in : DEWITTE (P.) (dir), *Immigration et intégration*, Paris, La découverte, pp. 82-96.
- WIEVIORKA (M.) (dir.), 1996. Une Société fragmentée?, Paris, La Découverte